

Association Nationale des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques
<https://www.amopa21.fr>

Section de la Côte-d'Or

AMOPA

N° ISSN : 2117 - 8690

Directeur de publication :
Claude TRAN,
Président national de l'AMOPA

Rédacteur en chef :
Daniel DEMONFAUCON,
Président de l'AMOPA 21

Bulletin de
Liaison 2026



" La Tour de Bar, Dijon " - Monique Thomas.

L'AMOPA de la Côte-d'Or

Président d'honneur

David MULLER : Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Côte-d'Or - IA-DASEN

Présidents honoraires

Jacques CASEAU : Proviseur honoraire (2000 - 2006)
 Jean-Claude LEGRAS : Inspecteur d'académie honoraire (2006 - 2014)
 Bernard DECARIS : Professeur des universités honoraire (2014 - 2022)

Le comité consultatif :

Bureau

Président : Daniel DEMONFAUCON - Inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional honoraire
Vice-présidente : Mireille MANIÈRE - Attachée principale d'administration de l'État honoraire
Secrétaire : Monique DROMARD - Attachée principale d'administration de l'État honoraire
Secrétaire-adjoint : Norbert LATRUFFE - Professeur des universités émérite
Trésorière : Joëlle BOILEAU - Attachée d'administration scolaire et universitaire honoraire
Trésorier-adjoint : Bernard GAUDILLIERE - Conseiller d'administration scolaire et universitaire honoraire

les membres du comité consultatif de l'AMOPA 21 :



Photo décembre 2024

Debout, de gauche à droite :

Debout : Cendrine GARDEN, Michelle GILLE, Éveline DELOINCE, Josiane SAULE, Thierry FOUYER, Robert MICHELIN, Annie FUSELIER, Dominique LANTERNIER, Monique THOMAS, Chantal PIOCHE, Francis POINSIGNON, Bruno MANZONI

Assis :

Assis : Norbert LATRUFFE, Monique DROMARD, Daniel DEMONFAUCON, Mireille MANIÈRE, Joëlle BOILEAU, Bernard GAUDILLIERE

Nous ont rejoints en 2025, bienvenue à :

Monsieur Laurent AMOROS
Madame Cécile BOUDIER
Monsieur Benoît CLAIR
Madame Josette DEMONFAUCON
Monsieur Bruno ECARD
Madame Cécile MAGNIEN
Monsieur Christophe PETITJEAN
Madame Marie POULAIN

Des membres de notre section départementale nous ont quittés en 2025 :

Madame Claudette TRAVELET, décédée le 10 janvier 2025
Monsieur Serge LEFEBVRE, décédé le 10 mars 2025
Monsieur Gérard PERRUSSON, décédé le 14 mai 2025
Monsieur Jean MORIZOT, décédé le 12 juin 2025 (100 ans)
Monsieur Jean-Pierre COQUILLOT, décédé le 6 juillet 2025
Monsieur Roger JEANNIN, décédé le 2 août 2025
Monsieur Gilbert FOREY, décédé le 25 septembre 2025
Monsieur Pierre PAUCHARD, décédé le 10 décembre 2025

*A leurs familles et à leurs amis, nous renouvelons nos condoléances
et les assurons de toute notre sympathie.*



Assemblée Générale

du 18 mars 2026



► **Mot et rapport moral 2025 par le président Daniel DEMONFAUCON**

Après l'aimable accueil de Madame Julie GERBE, proviseure adjointe représentant Madame Pascale SOVCIK proviseure du lycée Le Castel, nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle qui se veut être un moment privilégié d'écoute, de dialogue et d'échange.

Les présences de notre président national Claude TRAN et du vice-président Denis LAMBERT, nous honorent et font grand plaisir. Elles sont l'assurance de la qualité des échanges qui émailleront notre réunion.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui. Par votre nombre, 70, vous témoignez de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Je tiens particulièrement à saluer les présidents d'associations amies de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, qui, par leur présence à un des temps forts de cette assemblée générale, manifestent l'intérêt qu'ils portent à notre section de l'AMOPA 21.

Je remercie également les personnalités de l'Éducation nationale, de la préfecture, de la mairie de Dijon qui, sensibles à notre invitation, nous demandent de bien vouloir les excuser. En effet, des contraintes particulières les obligent.

Comme vous le savez nous arrivons au terme de nos 4 années de fonctionnement et un nouveau comité consultatif doit voir le jour et vous proposer son bureau soumis à votre approbation.

Au cours de cette année passée 2025, nombre d'activités ont été mises en œuvre pour répondre aux objectifs que nous nous étions assignés.

Ces objectifs s'inscrivent en droite ligne des finalités et objectifs nationaux que nous retrouvons dans la devise de l'AMOPA « *servir et partager* ».

Personnellement, je voudrais souligner 3 points auxquels j'ai attaché une importance toute particulière et qui ont eu un impact certain sur la vie de notre association.

Le premier point, déjà induit auparavant, concerne nos liens avec les responsables de l'Éducation nationale, ceux des collectivités territoriales, et celui du milieu associatif :

- le lancement des concours avec le directeur académique : un courrier cosigné destiné à tous les établissements scolaires du département ;

- la remise des médailles de chevalier, d'officier, de commandeur : 3 cérémonies organisées par le président de l'Université, la rectrice et le directeur académique, qui tiennent à notre présence et nous demandent de présenter l'association ;

- la remise des prix des concours nationaux « **Plaisir d'écrire** », « **Arts et Maths** » et « **Les Mathématiques au quotidien** » : elle se déroule en juin traditionnellement en la Salle des Actes du Conseil Départemental en présence du président du Conseil Départemental ou de son représentant ;

- les concours et les réunions des membres de la section : ils ont lieu au sein des établissements scolaires, dont un château (le château de Brochon) qui est le cadre du concours départemental « **Orateurs en herbe** ».

- des repas sont pris dans des établissements hôteliers du département ;

- un concert est donné par la classe musique S2TMD du lycée Carnot de Dijon.

Conférences communes, concours, remises de prix et concert se réalisent dans ce cadre ouvert.

Le second point n'est autre que l'excellente ambiance ressentie au sein du comité consultatif et du bureau.

Les membres du comité consultatif dont ceux du bureau, se sont vu attribuer des missions, des responsabilités et, si le bureau continue d'avoir des réunions d'ajustement, le comité consultatif actif, dynamique, responsable, engagé, coopératif, assidu, a répondu avec pertinence aux objectifs de l'association et en particulier celui concernant l'utilité publique auprès des enfants, des adolescents et des étudiants. Une vraie équipe au service de tous afin que chacun ait envie de participer. Des réunions de concertation et régulation se réalisent sur la fréquence de 2 rencontres par trimestre. Des dossiers sont attribués à des « pilotes » entourés de partenaires pour un concours donné ou une organisation particulière.

Le troisième point vise notre attachement à la langue française.

« **Défendre la langue française** » était le titre des concours précédant le concours « **Plaisir d'écrire** », mais nous avons pensé, en bons sportifs, que la meilleure défense était de maîtriser la langue, en s'appropriant de beaux textes d'auteurs connus, en les chargeant d'émotions lors d'une déclamation devant un jury ; ou encore acquérir des connaissances afin de pouvoir argumenter dans un débat d'idées. C'est ainsi que nous avons mis en place les concours « **Orateurs en herbe** » pour les plus petits et « **Joutes oratoires** » pour les classes de seconde.

Je m'en tiendrai ici et je laisserai notre secrétaire vous dresser le bilan des activités de 2025 par son rapport d'activité.

Enfin, sans trahir le rapport financier que nous fera notre trésorière, je dirai que notre section comptait 226 membres en 2025 dont 13 sympathisants ; contre 225 en 2024. Une **stabilité** est donc constatée grâce peut-être aux rappels effectués et nous nous en félicitons.

Vous verrez aussi que l'important de nos dépenses concerne l'aide ou les récompenses apportées à nos jeunes alors que les activités propres aux adhérents amopaliens s'autofinancent.



De gauche à droite :
Denis LAMBERT, vice-président national de l'AMOPA
Joëlle BOILEAU, trésorière de l'AMOPA 21
Claude TRAN, président national de l'AMOPA
Daniel DEMONFAUCON, président de l'AMOPA 21
Monique DROMARD, secrétaire de l'AMOPA 21
Mireille MANIÈRE, vice-présidente de l'AMOPA 21

Notre trésorière vous donnera force détails dans son rapport financier que nos vérificateurs aux comptes ont confirmé.

Je garde espoir de notre dynamisme et je vous demande de plaider pour notre section en montrant que l'**AMOPA** est une association de dignité et d'honneur à l'intérieur de laquelle les moteurs sont l'aide, la convivialité, l'amitié, le plaisir de se retrouver, d'agir ensemble.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli 8 nouveaux adhérents et leur avons souhaité la bienvenue chez nous :

- Monsieur Laurent AMOROS
- Madame Cécile BOUDIER
- Monsieur Benoît CLAIR
- Madame Josette DEMONFAUCON
- Monsieur Bruno ECARD
- Madame Cécile MAGNIEN
- Monsieur Christophe PETITJEAN
- Madame Marie POULAIN

Et pour 2026, 5 nouveaux :

- Madame Alexandra BICHE
- Madame Marie BURIDON
- Monsieur Jacques FUSELIER
- Monsieur Christian POUTHIER
- Monsieur Guy RAGE

Hélas, nous déplorons malheureusement le décès de 8 fidèles amopaliens :

- Monsieur Jean-Pierre COQUILLOT
- Monsieur Gilbert FOREY
- Monsieur Roger JEANNIN
- Monsieur Serge LEFEBVRE, un de nos présidents honoraires
- Monsieur Jean MORIZOT, feu notre centenaire
- Monsieur Pierre PAUCHARD
- Monsieur Gérard PERUSSON
- Madame Claudette TRAVELET

A leurs familles et à leurs amis, nous renouvelons nos condoléances et les assurons de toute notre sympathie. ■

*Daniel DEMONFAUCON,
président de l'AMOPA 21*



70 « amopaliens » présents à l'assemblée générale, particulièrement attentifs aux différentes interventions des membres du bureau et du président national de l'AMOPA.

Rapport d'activité 2025 par la secrétaire Monique DROMARD

I - Les actions d'utilité publique en faveur des jeunes

1) Les concours nationaux et actions nationales.

a) Le concours « Plaisir d'écrire » qui contribue au rayonnement de la langue :

Ce concours, piloté par Madame Chantal PIOCHE, membre du comité consultatif, s'adresse aux élèves des écoles élémentaires de CM1 et CM2, aux collégiens et lycéens ainsi qu'aux étudiants des classes préparatoires et des universités. Pour la session 2025, 8 établissements ont participé, tous niveaux confondus. Nous avons reçu 103 copies et décerné 18 prix au niveau départemental.

Un prix national a été attribué au lycée polonais de Legnica avec lequel notre section est jumelée.

b) Les concours « Arts et Maths » et « Les Mathématiques au quotidien » :

Ces deux concours, administrés par Madame Éveline DELOINCE, membre du comité consultatif, s'adressent aux élèves des classes maternelles, élémentaires et ULIS.

13 classes maternelles et élémentaires ont participé au concours « Arts et Maths » ; 6 prix ont été décernés au niveau départemental.

Une classe de CE2 de l'école élémentaire Gustave Eiffel de Dijon s'est inscrite au concours « Les Mathématiques au quotidien ». Outre un premier prix départemental, le devoir collectif présenté par cette classe a été récompensé du premier prix national. Un élève, ambassadeur de la classe, a été invité avec son enseignante, Madame Carine PRÉNAT, à la très solennelle remise des prix nationaux dans le Grand Salon de la Sorbonne pour recevoir ce prix au nom de ses camarades.

La remise des prix départementaux pour les 3 concours s'est, quant à elle, tenue le mercredi 4 juin 2025 dans la salle des séances du Conseil départemental en présence des élèves, de leur famille et parfois de leur enseignant. La cérémonie était présidée par Madame Catherine LOUIS, conseillère départementale représentant le président Monsieur François SAUVADET, par Monsieur David MULLER, directeur académique des services de l'Éducation nationale et président d'honneur de notre section, par Monsieur Daniel DEMONFAUCON, président de la section AMOPA 21 et par Mesdames Eveline DELOINCE et Chantal PIOCHE, responsables des concours.

Les 24 jeunes récipiendaires ont tous reçu un livre, le florilège des devoirs primés ainsi qu'un diplôme à leur nom.

c) Les bourses nationales d'enseignement supérieur de soutien à un projet d'études :

Ce dossier est suivi par Monsieur Norbert LATRUFFE, secrétaire-adjoint de l'AMOPA 21. Les 7 candidats ayant déposé une demande ont seulement reçu une aide financière de notre section après examen de leur dossier (100 € pour 3 d'entre eux et 50 € pour les 4 autres), le jury national de l'AMOPA n'ayant pas pour cette session attribué de bourses aux candidats côte-d'oriens.

2) Les concours locaux organisés par la section AMOPA 21.

a) Le concours « Joutes oratoires » :

Monsieur Dominique LANTERNIER, membre du comité consultatif, organise ce concours qu'il a créé. 6 binômes des classes de seconde des lycées Montchapet et Saint-Bénigne de Dijon ont participé cette année à un débat contradictoire sur le thème de l'intelligence artificielle. 3 prix ont été décernés par le jury : 150 € par élève pour le premier prix, 100 € pour le deuxième prix et 50 € pour le troisième prix. Tous les participants ont trouvé ce concours passionnant et motivant et ont considéré qu'il constitue une bonne préparation au grand oral du baccalauréat.

b) Le concours « Orateurs en herbe » :

Madame Mireille MANIÈRE, vice-présidente de la section départementale, administre ce concours. 33 classes dont 22 classes élémentaires et 11 maternelles ont participé au concours. La finale s'est déroulée le mercredi 11 juin 2025 dans le très beau cadre du Château de Brochon. Tous les élèves ont réalisé des prestations de belle qualité, individuellement pour les plus grands et en groupe pour les plus petits. Les élèves ayant obtenu les 3 premiers prix ont reçu des livres.

3) Apprentissage et formation des jeunes.

Dans la mesure du possible, nous faisons appel aux établissements de formation en « hôtellerie-restauration » pour les repas de la section :

a) « Le Gustave by Castel » au lycée Le Castel organise chaque année le « Banquet des Palmes académiques » à l'occasion de notre assemblée générale (près de 70 convives en 2025) ;

b) « Le Saint- Bé » restaurant d'application du lycée Saint-Bénigne pour le repas de la journée-conférence en liaison avec la SMLH 21 ;

c) « **La Table des Métiers** » à l'École des Métiers - Dijon métropole (Longvic) pour le repas de Noël de notre comité consultatif, avec l'aimable présence du DASEN, Monsieur David MULLER.

Dans un autre domaine d'activité, nous avons sollicité cette année 2025 les élèves de la section « imprimerie » du lycée Marey à Beaune pour réaliser le « **Florilège** » des copies primées du concours « **Plaisir d'écrire** ». Les élèves se sont déclarés ravis et honorés de réaliser ce document.

II - Les actions d'intérêt général

1) Les activités institutionnelles qui concourent au prestige de l'Ordre des Palmes académiques.

Ce sont les remises de décorations auxquelles notre section est systématiquement invitée. Monsieur Daniel DEMONFAUCON, président de l'**AMOPA 21**, participe à chacune des cérémonies et intervient accompagné d'une délégation de la section pour présenter l'**AMOPA** et féliciter les récipiendaires.

Deux cérémonies officielles se sont tenues en 2025 :

a) le 9 décembre, 7 personnes ont reçu les insignes des Palmes académiques à l'Université de Bourgogne Europe (promotion 2025) ;

b) le 16 décembre, nous avons été conviés par le DASEN, Monsieur David MULLER, à la remise de décorations aux 16 récipiendaires des promotions 2024 et 2025 de la DSDEN dans la salle des Actes du rectorat.

2) Les activités en faveur des adhérents.

• Les conférences :

Nous avons pu suivre deux conférences au cours de l'année 2025 :

a) La première conférence s'est tenue lors de l'assemblée générale : « **Histoire du climat dans les montagnes du Jura - Écosystème et sociétés face à un avenir incertain** » par Messieurs Michel MAGNY et Hervé RICHARD, directeurs de recherche au CNRS à l'Université de Franche-Comté.

b) La deuxième conférence « **Artistes et artisans bâtisseurs du Château de Brochon** » a été donnée par Monsieur Eric SERGENT, maître de conférences en histoire de l'art et du patrimoine à l'Université de Haute Alsace. Il s'agissait d'une journée conférence coorganisée par la **SMLH 21** et par l'**AMOPA 21** suivie d'un repas au restaurant d'application le « Saint-Bé » du lycée Saint-Bénigne que nous avons évoqué précédemment.

• Les sorties et les voyages :

a) 40 personnes ont participé au voyage de 2 jours que nous avons organisé au mois d'avril avec au programme de belles visites : le château de Vaux-Le-Vicomte, la Cité Internationale de la langue française à Villers-Cotterêts ainsi que le musée Alexandre Dumas.

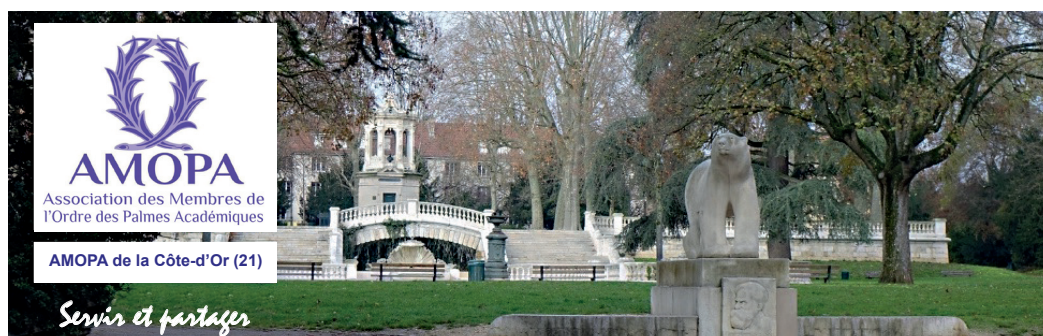
b) Une quarantaine d'amopaliens ont également profité d'une sortie d'une journée très conviviale dans le Mâconnais et le Beaujolais, consacrée à la visite du château de LAMARTINE à Saint-Point avant de gagner le « Hameau Dubœuf » pour le déjeuner et la visite du grand parc à thème sur la vigne et le vin créé par Georges Dubœuf à Romanèche-Thorins.

• Activités diverses :

Vu le succès remporté par le concert qui avait été donné par les élèves des classes de seconde, première et terminale de la section « **Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse** » (S2TMD) du lycée Carnot en 2024, l'expérience a été renouvelée au mois d'avril 2025 avec le même succès. Plus de 80 personnes étaient au rendez-vous.

Sous la direction de leur professeur Monsieur Xavier LE DIAGON, les prestations de grande qualité des élèves ont enchanté l'assistance. Les élèves se sont dits eux aussi ravis de se produire devant un public. La soirée s'est poursuivie par des échanges autour du verre de l'amitié. ■

*Monique DROMARD,
secrétaire de l'AMOPA 21*



DIJON - Le jardin Darcy et l'Ours de Pompon (photo Monique Thomas)



QR CODE
Lien vers le site internet
de la section de l'AMOPA
de la Côte-d'Or.

Contact : webmestre@amopa21.fr

Rapport financier 2025

par la trésorière Madame Joëlle BOILEAU

Les comptes ont été vérifiés par Madame Ginette JEANNIN et Monsieur Bernard QUINNEZ le 14 janvier 2026.
Ils ont été présentés par Madame Joëlle BOILEAU, trésorière de l'AMOPA 21,
lors de l'Assemblée Générale du mercredi 18 mars 2026.

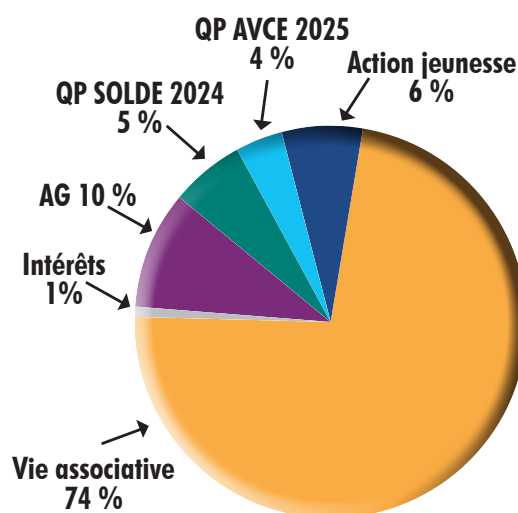
► FICHER :

- **Début 2025 : 225 membres** ont été appelés à cotisation par l'AMOPA nationale.
- **Durant 2025 :**
 - 8 démissions ou décès
 - 2 adhérents de retour
 - 7 nouveaux adhérents
 - soit au total 226 membres.**
- **Fin 2025 : 222 adhérents à jour de leur cotisation** dont 13 sympathisants.

► RECETTES - DÉPENSES TOTALES 2025 :

- **Recettes totales de la section : 32 557,52 €**
74% sont affectés pour les activités en direction de nos membres.
- **Dépenses totales de la section : 33 406,01 €**
69% sont affectés pour les activités en direction de nos membres.

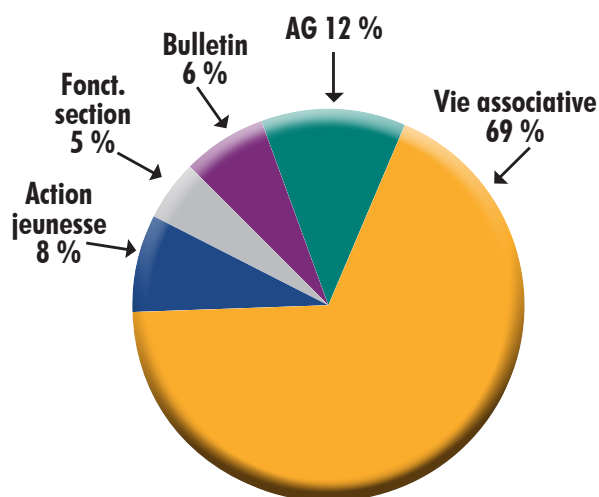
RECETTES : 32 557,52 €



► BILAN 2025 de la section sans les activités :

- **A - Recettes : 5 539,67 € - 17% des recettes totales.**
 - 54 % des recettes pour le versement du siège ;
 - 33 % des recettes pour les dons en faveur de la jeunesse ;
 - 5 % des recettes de produits financiers Caisse d'Épargne ;
 - 8% bonus liés aux activités.
- **B - Dépenses : 6 388,16 € - 19% des dépenses totales.**
 - 42 % des dépenses en faveur de la jeunesse ;
 - 32 % des dépenses pour le bulletin 2025 ;
 - 26 % des dépenses pour les frais de fonctionnement de la section.

DÉPENSES : 33 406,01 €



► RÉSULTAT :

L'année 2025 présente un résultat négatif de 848,49 €. Ce déficit est dû aux actions en faveur de la jeunesse organisées par la section départementale.



Les concours nationaux et départementaux

Comme les années passées, la traditionnelle remise solennelle des récompenses, comme toujours chargée de beaucoup d'émotion, s'est déroulée en cette magnifique salle des Séances du Conseil départemental généreusement cédée par le président François SAUVADET pour l'évènement.

Ont été remarquées les aimables présences de Madame Catherine LOUIS, conseillère départementale représentant le président du Conseil départemental de la Côte-d'Or et de Monsieur David MULLER, inspecteur d'académie, directeur des services de l'Éducation nationale de la Côte-d'Or et président d'honneur de notre section départementale, qui apporte à notre association un soutien et une contribution des plus efficaces.

En ce mercredi 4 juin 2025 ont été remis aux jeunes lauréats les prix de trois concours nationaux « **Plaisir d'écrire** », « **Arts et Maths** » et « **Les Mathématiques au quotidien** » suivis par l'**AMOPA 21**.

Parmi les prix distribués, il est à saluer particulièrement celui attribué, pour le concours « **Les Mathématiques au quotidien** », aux élèves de la classe de CE2 de l'école élémentaire Gustave Eiffel de Dijon, dont la production collective (un livret de problèmes du quotidien) a été gratifiée du **1^{er} prix national** et c'est le jeune Hugo HELFER, ambassadeur de sa classe, qui s'est rendu le 20 mai 2025 à Paris, avec son enseignante Madame Carine PRÉNAT, pour y recevoir, dans le Grand salon de la Sorbonne, ce **1^{er} prix national** au nom de ses camarades.

Félicitations aux jeunes écoliers lauréats et aux enseignants ! ■

*Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21*



*Au premier plan (de gauche à droite) :
Mme Chantal PIOCHE, responsable du concours « Plaisir d'écrire » ;
M. David MULLER, DASEN 21 ;
Mme Catherine LOUIS, conseillère départementale ;
M. Daniel DEMONFAUCON, président de l'AMOPA 21 ;
Mme Eveline DELOINCE, responsable des concours
« Arts et Maths » et « Les Mathématiques au quotidien »*



Les lauréats récompensés



*Salle des séances du Conseil départemental de la Côte-d'Or.
L'assemblée des lauréats accompagnés de leurs familles et de leurs enseignants*



*QR CODE
Lien vers l'album-souvenir n°13
de la remise des prix.*



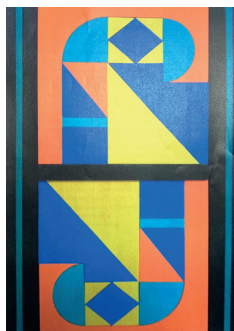
Aborder l'art sous l'angle de la géométrie ou aborder la géométrie à travers une œuvre d'art permet un apprentissage ludique en utilisant un vocabulaire approprié. Les modalités du concours diffèrent selon les cycles de l'école primaire :

a) Pour les niveaux de TPS-PS-MS et GS : Les élèves de maternelle étaient invités à créer une production plastique collective (un tableau en relief) en s'inspirant de l'œuvre d'Auguste HERBIN (1882-1960), « Relief polychrome » (1920).

b) Pour les niveaux de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 et ULIS : Les élèves des classes élémentaires étaient invités à créer leur propre composition plastique (une maquette de vitrail) en s'inspirant de l'œuvre d'Henri MATISSE (1869-1954), « Les abeilles » (vitrail 1955). ■

*Madame Eveline DELOINCE,
responsable du concours « Arts et Maths »*

**Regards sur les productions artistiques
des lauréats du concours « Arts et Maths » :**



*A la manière d'Auguste Herbin
1^{er} prix : école maternelle de JOUEY (21)
Classe unique de maternelle
de Mme Anne-Laure MILLANVOYE
Réalisation transmise au jury national
de l'AMOPA (Paris)*

*A la manière d'Auguste Herbin
2^{ème} prix ex aequo :
école maternelle de
SOISSONS-SUR-NACEY (21)
Classe de GS
de Mme Sonia GAUER
Réalisation transmise
au jury national de l'AMOPA (Paris)*



*A la manière d'Henri Matisse
1^{er} prix : Louise GIBAUT
Classe de CE1
de Mme Clémentine GAUTHIER
École primaire Edgar Drouhin
LACANCHE (21)*

*A la manière d'Henri Matisse
2^{ème} prix ex aequo : Alban WOUTERS
Classe de CP
de Mme Clémentine GAUTHIER
École primaire d'ESSEY (21)*



Sujet du concours national. Un véritable défi est lancé aux élèves du CP à la troisième : créer leur propre livre d'exercices de mathématiques, sous la forme d'« un jeu d'évasion », à partir de situations-problèmes de la vie quotidienne.

Remise des prix des concours nationaux à Paris :

La distribution solennelle des prix des concours nationaux de l'AMOPA s'est tenue le mardi 20 mai 2025 dans le Grand salon de la Sorbonne.

Après avoir visité le jardin du Luxembourg et photographié le Sénat sous tous les angles, un jeune dijonnais, ambassadeur de surcroît de son groupe, Hugo HELFER, accompagné de son enseignante, Madame Carine PRÉNAT, se rend pour 14h00 dans le Grand salon.

Il vient recevoir le prix du concours « Les Mathématiques au quotidien » obtenu par la classe de CE2 de l'école Gustave Eiffel de Dijon. Si l'attente est longue pour Hugo et si le stress augmente de minute en minute, à l'appel de son nom, c'est la délivrance : la montée en grandes enjambées sur l'estrade, le sourire du lauréat, les félicitations chaleureuses puis le mot du président. Hugo brandit son diplôme. Les appareils photos crépitent et figent le moment pour un souvenir inoubliable.

Un cocktail clôt cet instant unique et déjà, Hugo se promet de rapporter à son groupe tout le bonheur vécu. ■

*Daniel DEMONFAUCON,
président de l'AMOPA 21*

*Eveline DELOINCE,
responsable du concours
« Les Mathématiques au quotidien »*



*Grand Salon de la Sorbonne
(Paris) - 1^{er} prix national remis à
Hugo HELFER, ambassadeur
de la classe de CE2 de l'école
élémentaire Gustave Eiffel
(Dijon) en présence
de son enseignante,
Mme Carine PRÉNAT et de
M. Daniel DEMONFAUCON,
président de l'AMOPA 21*

*Salle des séances du CD21 (Dijon)
1^{er} prix départemental remis à
l'ambassadrice de la classe de CE2
de l'école élémentaire
Gustave Eiffel (Dijon)
par M. Daniel DEMONFAUCON,
président de l'AMOPA 21
en présence de son enseignante,
Mme Carine PRÉNAT*



*QR CODE
Lien vers l'album-souvenir n°14
de la remise du prix national du concours
« Les Mathématiques au quotidien »*



Action nationale « Bourses étudiantes »

► Attribution des bourses d'études par la section de l'AMOPA de la Côte-d'Or

L'objet des bourses de l'AMOPA nationale, en partenariat avec la MAE Solidarité, est de permettre à des étudiants de faire en France ou à l'étranger, un travail d'étude ou de recherche sur un sujet de leur choix. Les bourses nationales sont accordées par priorité à des candidats qui présentent un sujet d'étude original ou innovant dont les résultats peuvent être publiés dans divers domaines : artistique, littéraire, économique, social, scientifique ou technologique.

Notre section de l'AMOPA 21, quant à elle, attribue chaque année des bourses d'études aux étudiants qui candidatent.

En 2025, 7 candidats ont déposé une demande de bourses et ont reçu, après étude de leur dossier, une aide financière de notre section pour soutenir leur projet.

• Zoé CHAUSSE

(DUT, IUT Biologie appliquée). [100,00 €]

Stage de fin d'études de DUT effectué à l'Université Napier d'Édimbourg du 10 mars au 20 juin 2025.

Sujet d'étude : Zoé CHAUSSE a participé à un projet de recherche sur les peptides de défense de l'hôte dans une optique de développement de nouveaux candidats thérapeutiques. Son travail a porté sur l'évaluation des propriétés antimicrobiennes et immunomodulatrices de deux peptides : SMAP-29, d'origine ovine, et HPpep, dérivé de Helicobacter pylori.

• Camille ETTOUATI

(master 2 Nutrition Santé). [100,00 €]

Stage de 6 mois, du 10 mars au 10 septembre 2025, effectué au sein de l'Institut Nutrition, Fondation d'entreprise de Restalliance (société de restauration collective) basée à Lyon. Cette fondation dirigée par Anne MOREAU, a pour mission d'innover pour le plaisir et la santé des personnes fragilisées, aujourd'hui et demain.

Sujet d'étude : amélioration de l'expérience du dîner en EHPAD à travers une approche participative de type « Living Lab ».

• Lucas FRY

(master 2 Biologie AGrosiences Parcours Biotechnologie). [100,00 €]

Stage effectué au sein de l'Équipe virologie du centre de recherche Difesa e Certificazione - Consiglio per la ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria, Roma, Italia.

Sujet d'étude : virus du fruit rugueux brun de la tomate (Tobamovirus fructirugosum) ; étude de la persistance et du pouvoir infectieux dans le sol, et de l'irradiation aux ultraviolets-C pour la stérilisation des graines.

• Ramaherisoa RENEL

(BTS Tourisme 1^{ère} année - Lycée Marey de Beaune). [50,00 €]

Stage effectué du 12 mai au 6 juillet 2025 au Centre de Plein Air situé à Chertsey, au Québec (Canada).

Sujet d'étude : l'objectif principal était de développer ses compétences en animation, encadrement de groupes et gestion de journées d'activités, dans un contexte inter-culturel.

• Madline VILLARD

(BTS Tourisme 1^{ère} année - Lycée Marey de Beaune). [50,00 €]

Stage effectué au sein de la Colonie des Grèves de Contrecoeur, au Québec (Canada).

Sujet d'étude : son rôle consistait à accueillir et encadrer des groupes d'enfants dans le cadre d'activités touristiques et ludiques.

Des bourses d'études ont également été attribuées (2 x 50,00 €) à deux autres lycéennes en BTS du lycée Marey de Beaune. ■

Norbert LATRUFFE,
coordinateur de l'action « Bourses étudiantes »





Concours départemental « Joutes oratoires »

Le vendredi 23 mai 2025, le lycée Saint Bénigne de Dijon a accueilli la finale de la troisième session du concours de « Joutes oratoires » organisé par l'AMOPA 21. Réservé aux élèves de seconde générale, technologique et professionnelle, ce concours a pour principal objectif de mettre en valeur de jeunes élèves dans des duels de paroles et d'idées.

Le thème choisi pour cette session 2025 était l'Intelligence Artificielle. Ce thème, très d'actualité, a attiré deux établissements candidats, le lycée Montchapet et le lycée Saint Bénigne de Dijon.

Dans un premier temps les binômes inscrits se sont affrontés dans chaque établissement pour sélectionner un seul binôme présent à la finale. N'ayant que deux lycées candidats, le jury a décidé d'organiser une finale avec 3 binômes par lycée. Aux dires des établissements, sélectionner 3 binômes a été difficile tant les jeunes se sont investis et passionnés pour ce concours.

Ce sont donc six binômes qui se sont affrontés le jour de la finale sur ce thème de l'Intelligence Artificielle citoyenne avec comme sujet d'étude : « A l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même. » (charte de la laïcité). L'Intelligence Artificielle permet-elle ou nuit-elle à cette pensée libre et personnelle ?

Les 10 jurés (membres de l'AMOPA21 et membres des lycées concourant) ont pu apprécier le sérieux avec lequel les jeunes ont su prendre à bras le corps le sujet, en faire un motif de combat de mots avec des arguments sensés et percutants, tout cela dans une posture impeccable de jouteurs. La préparation a permis d'assister à des prestations de qualité qui ont étonné le professeur qui les a encadrés.

Le jury a eu bien du mal à départager les binômes et établir un podium. Les prix ont été remis en présence du directeur général du groupe Saint Bénigne, du jury, des lauréats, du président de l'AMOPA 21.

Nous remercions vivement le lycée Saint Bénigne de son accueil et de l'organisation de la finale dans son établissement. Nous saluons l'initiative du lycée de guider les élèves du lycée Montchapet par les élèves du lycée Saint Bénigne.

Aux dires des compétiteurs ce concours est passionnant, motivant et représente une bonne préparation au Grand Oral du baccalauréat.

Le lycée lauréat, le lycée Saint Bénigne, organisera la finale de la session 2026. Les organisateurs espèrent une plus grande affluence des lycées de la Côte-d'Or. ■

Palmarès :

- Binôme 1^{er} prix : Lucas SERANO - Jean LECCHI
(Lycée Saint Bénigne DIJON)
- Binôme 2^{ème} prix : Zeinab SINKO - Mélina MANANGA
(Lycée Saint Bénigne DIJON)
- Binôme 3^{ème} prix : Apolline QUEAU - Manon ROUFFIGNAC
(Lycée Montchapet DIJON)

Dominique LANTERNIER,
responsable du concours « Joutes oratoires »



Le jury



1^{er} prix :
Lucas SERANO - Jean LECCHI



2^{ème} prix :
Zeinab SINKO - Mélina MANANGA



3^{ème} prix :
Apolline QUEAU - Manon ROUFFIGNAC



Candidats et lauréats



Concours départemental « Orateurs en herbe »

► Concours « Orateurs en herbe » : une célébration de l'expression orale à l'école

■ Un concours pour révéler les talents

Pour la 3^{ème} année consécutive, le concours « **Orateurs en herbe** » a offert aux élèves des classes maternelles et de cycle 2, l'occasion de révéler leur potentiel et leur créativité dans l'apprentissage de l'art oratoire. Les participants ont mis en voix un texte d'auteur, qu'il s'agisse de poésie, de prose ou de saynètes, et ont travaillé à l'exprimer avec aisance et clarté.

■ Une participation exceptionnelle

Au total, 730 élèves issus de 33 classes - 22 élémentaires et 11 maternelles - réparties dans 15 écoles de la Côte-d'Or ont pris part aux demi-finales organisées dans leurs établissements. Après sélection, 64 ambassadeurs ont été désignés pour représenter leur classe lors de la finale départementale.

■ La finale départementale

La finale s'est déroulée le mercredi 11 juin 2025 dans le cadre prestigieux du lycée Stéphen Liégeard, au château de Brochon. Les 64 finalistes - 25 élèves des classes de CP à CE2 et 39 des classes maternelles - ont proposé des prestations remarquables, individuellement ou en petits groupes pour les plus jeunes. Ils ont su émouvoir, amuser et émerveiller un public composé de leurs familles et enseignants.

Les salons du château étaient pleins, et chacun a pu apprécier les efforts des élèves pour mémoriser et interpréter leur texte, oser l'intonation et la gestuelle qui laissaient entrevoir de futurs talents.

■ Des récompenses pour tous

Tous les finalistes ont reçu un diplôme. Les élèves lauréats des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix dans chaque niveau ont été récompensés par un livre, tandis que les autres ont reçu un marque-page pour leurs prochaines lectures.



Château Stephen Liégeard 21220 Brochon
(Cf. photo extraite du site
« Les Amis du Château Stephen Liégeard »)

■ Des moments artistiques et conviviaux

Lors des délibérations du jury, les élèves de la section théâtre du lycée de Brochon ont interprété avec talent des scènes de leur création devant un public conquis. Les participants ont également profité du parc du château, baigné de soleil, et du goûter offert par le lycée, ce qui leur a permis de partager des moments d'émotion et de détente.

■ Remerciements et félicitations

Toutes nos félicitations vont à l'ensemble des concurrents et lauréats, ainsi qu'aux enseignants qui les ont accompagnés et préparés pendant plusieurs semaines. Nous remercions mesdames Catherine Pascual et Jocelyne Manzoni, inspectrices de l'éducation nationale, pour leur soutien et leurs fiches pédagogiques, monsieur Lionel Petit, proviseur du lycée de Brochon, pour son accueil chaleureux et la mise à disposition du cadre exceptionnel, ainsi que monsieur Dominique Dupont, maire de Brochon, pour sa présence et le prêt de matériel de l'école.

Enfin, nous saluons le jury présidé par madame Annie Fuselier, assistée de madame Evelyne Deloince, toutes deux membres du comité consultatif de l'**AMOPA 21**, et de madame Jocelyne Manzoni, IEN de la circonscription de Dijon Est. Ce jury a eu la tâche difficile de départager les courageux et talentueux « **Orateurs en herbe** » ! ■

Mireille MANIÈRE,

*vice-présidente de l'AMOPA 21,
organisatrice du concours « Orateurs en herbe »*



*Mots d'accueil de M. Lionel PETIT, proviseur du lycée
et de Mme Mireille MANIÈRE, vice-présidente
de l'AMOPA 21 et organisatrice du concours
« Orateurs en herbe »*



Assemblée des jeunes finalistes « orateurs en herbe » accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants



Présentation du jury par Mme Mireille MANIÈRE, organisatrice du concours (avec de gauche à droite.) : Mme Éveline DELOINCE, Mme Annie FUSELIER et Mme Jocelyne MANZONI



1^{er} prix PS-MS - Maëlie, Lyham et Nami (école maternelle Jean Jaurès – Dijon)



1^{er} prix GS - Pavel, Marie et Gabin (école primaire Jeanne d'Arc - Arnay-le-Duc)



Remise des prix CP

- 1^{er} prix : Eloïse (RPI Savigny-le-Sec / Épagny)
- 2^{ème} prix : Malik (école élémentaire Henri Marc Chevigny-Saint-Sauveur)
- 3^{ème} prix : Gabin (RPI Savigny-le-Sec / Épagny)



Remise des prix CE1

- 1^{er} prix : Félix (école élémentaire Les Grands Crus - Chenôve)
- 2^{èmes} prix ex aequo : Loukmane (école élémentaire Beaumarchais Dijon) et Marion (école primaire Notre-Dame - Dijon)
- 3^{ème} prix : Ryan (école élémentaire Henri Marc Chevigny-Saint-Sauveur)



Remise des prix CE2

- 1^{er} prix : Charlotte (école élémentaire Henri Marc - Chevigny-Saint-Sauveur)
- 2^{èmes} prix ex aequo : Maïssa (école élémentaire Les Grands Crus - Chenôve) et Millie (RPI Savigny-le-Sec / Épagny)
- 3^{ème} prix : Zélie (école élémentaire Henri Marc - Chevigny-Saint-Sauveur)



Les jeunes lauréats du concours « Orateurs en herbe » sur la pelouse du château Stephen Liégeard



L'intérêt de l'AMOPA 21 pour la formation des jeunes en « hôtellerie-restauration »

Notre section départementale ne quitte pas son habitude de solliciter les établissements de formation hôtelière du département qui nous concoctent de succulents repas préparés et servis par des brigades de jeunes gens formés à ces métiers de « bouche » qui font la fierté de notre gastronomie locale.

Ainsi, pour l'année 2025, nous nous sommes retrouvés au « **Gustave by Castel** », au « **Saint Bé** » et à la « **Table des Apprentis** » à des occasions diverses :



Au « **Gustave by Castel** », restaurant d'application du lycée le Castel à Dijon. A l'occasion du traditionnel repas de l'assemblée générale de l'AMOPA 21, le « **Banquet des Palmes** », avec près de 70 convives en 2025 (19/03/2025)



A la « **Table des Apprentis** », restaurant d'application de l'École des Métiers à Longvic. A l'occasion du repas de Noël du comité consultatif de l'AMOPA 21 (05/12/2025)

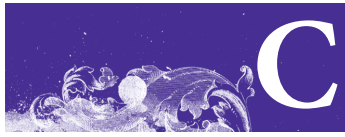


Au « **Saint Bé** », restaurant d'application du lycée Saint Bénigne. A l'occasion de la conférence donnée par **Éric SERGENT** : « **Artistes et artisans bâtisseurs du Château de Brochon** » (14/10/2025)



QR CODE
Lien internet vers l'album-souvenir n°17
du repas de Noël 2025
du comité consultatif de l'AMOPA 21.

Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21



« Cérémonie de remise du « Prix des Apprentis » de la Société des membres de la Légion d'Honneur

■ Participation de l'AMOPA à la cérémonie

L'AMOPA a été invitée à assister à la cérémonie de remise du « Prix des Apprentis » organisée par la Société des membres de la Légion d'Honneur.

Le « Prix des Apprentis » : une initiative valorisante.

Chaque année, la section de la Côte-d'Or de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH21), placée sous la présidence du **Général (2s) Olivier Erschens**, organise le « Prix des Apprentis ». Ce prix a pour objectif de mettre en avant et de récompenser de jeunes apprentis ou alternants, dont le parcours professionnel et personnel se distingue par son caractère exceptionnel.

Madame Monique Dromard, secrétaire de l'AMOPA21, a représenté le président Daniel Demonfaucon lors de cette cérémonie qui s'est déroulée le 31 mars 2025 dans la prestigieuse salle des États du palais des Ducs de Bourgogne. À cette occasion, vingt lauréats ont été récompensés. Madame Dromard a eu l'honneur de remettre un prix d'encouragement à **Mansoor Saghir**, engagé dans la préparation d'un CAP monteur en installations thermiques auprès des Compagnons du Devoir. ■



*SMLH 21. Prix des Apprentis
en la Salle des États du palais des Ducs de bourgogne.
Remise du Prix d'Encouragement*



*Madame Monique Dromard,
représentant le président de l'AMOPA 21,
Daniel Demonfaucon, remet le Prix d'Encouragement
à Mansoor Saghir*

Mireille MANIÈRE,
vice-présidente de l'AMOPA 21



Journée de remise des Palmes académiques

► A l'Université de Bourgogne Europe (promotion 2025)

Le mardi 9 décembre 2025, le hall d'accueil de l'extension de l'école d'ingénieurs **POLYTECH DIJON** accueillait une cérémonie officielle de remise des **Palmes académiques**, distinctions honorifiques récompensant l'engagement et l'excellence des parcours personnels.

Cette manifestation, marquée par l'émotion et la reconnaissance, a rassemblé récipiendaires, familles, amis et collègues.

Monsieur Vincent THOMAS, président de l'Université de Bourgogne Europe et **Monsieur Daniel DEMONFAUCON**, président de l'**AMOPA** de Côte-d'Or ont ouvert la cérémonie.

Dans son allocution, M. THOMAS a tenu à souligner le remarquable cursus professionnel des lauréats, mettant en lumière leur contribution exceptionnelle à l'enseignement, à la recherche ou à la promotion de la culture.

M. DEMONFAUCON, quant à lui, a rappelé la philosophie de l'**AMOPA** qui œuvre à la défense et à la promotion de notre langue et de la culture française.

Il a d'autre part énoncé les diverses actions développées en faveur de la jeunesse et cité les activités culturelles nombreuses offertes à ses adhérents qui se rencontrent dans un climat de chaleureuse amitié.

MM. THOMAS et DEMONFAUCON ont ensuite honoré les récipiendaires « au nom de la ministre de l'Éducation nationale » : 4 nommés au grade de **Chevalier**, 2 promus au grade d'**Officier** et 1 élevé au grade de **Commandeur**.

Les décorés ont reçu un diplôme et le président de l'**AMOPA 21**, en remettant le « **Bulletin de liaison 2025** », a invité chacun à venir rejoindre l'association départementale.

Cet évènement, organisé au cœur de l'**Université de Bourgogne Europe**, rappelle l'importance de valoriser ceux qui œuvrent chaque jour pour former les générations futures et faire rayonner la connaissance.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert permettant à l'assemblée présente de partager un moment de convivialité et d'échanges. Cette initiative a renforcé le sentiment de communauté et de fierté autour des valeurs portées par l'**Ordre des Palmes académiques**. ■



Les 7 récipiendaires de l'UBE nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques



QR CODE
Lien internet
vers l'album-souvenir n°19
de la remise des
Palmes académiques
à l'UBE (09/12/2025).

► *Au Rectorat de DIJON (promotion 2024-2025)*

Le mardi 16 décembre 2025, en la salle des **Actes du rectorat de Dijon**, s'est tenue une cérémonie solennelle de remise des Palmes académiques.

M. David MULLER, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Côte-d'Or, président d'honneur de l'**AMOPA 21**, et le président de la section départementale de l'**AMOPA**, **M. Daniel DEMONFAUCON** ont ouvert la cérémonie.

Le directeur académique a souligné avec éloquence le parcours de chacun des lauréats, relevant les qualités pédagogiques, l'innovation éducative et l'engagement sans faille qui ont marqué leur carrière. Chaque discours a mis en lumière leur dévouement au profit des élèves et de la communauté éducative. Une reconnaissance qui salue autant l'expertise que la passion partagée pour leur métier. En présence de leurs proches, amis et collègues, les récipiendaires ont ensuite été honorés, « au nom du ministre de l'Éducation nationale », pour leur contribution remarquable au service de l'institution.

Ont été honorés 9 récipiendaires de la promotion 2024 et 7 de la promotion 2025, pour certains nommés au grade de **Chevalier** (13) et pour d'autres, déjà distingués, promus au grade d'**Officier** (3) dans l'**Ordre des Palmes académiques**.

Représentant l'**AMOPA** de la Côte-d'Or, M. Daniel DEMONFAUCON (président), assisté de Mmes Mireille MANIÈRE (vice-présidente) et Monique DROMARD (secrétaire), a remis aux décorés le « **Bulletin de liaison 2025** » de l'**AMOPA 21** en invitant chacun à venir rejoindre l'association départementale.

Une émotion palpable dans la salle, où amis et familles ont pu partager la fierté des lauréats. Les applaudissements ont ponctué chaque remise de décoration, traduisant l'admiration collective.

Un moment de convivialité a scellé cette belle soirée par un verre de l'amitié, offrant aux invités l'opportunité de célébrer ensemble ces brillants parcours, aussi de se remémorer quelques anecdotes professionnelles et personnelles partagées au fil des années. ■



Les 16 récipiendaires nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques



QR CODE
Lien internet vers l'album-souvenir n°18
de la remise des Palmes académiques
au rectorat (16/12/2025).

► *Au Rectorat de DIJON (promotion 2025)*

Salle des Actes du rectorat de Dijon, s'est tenue une cérémonie solennelle de remise des Palmes académiques le vendredi 30 janvier 2026.

Mme Mathilde GOLLETY, rectrice de l'académie de Dijon, et le président de la section départementale de l'AMOPA, M. Daniel DEMONFAUCON ont ouvert la cérémonie.

Mme Mialy VIALLET, secrétaire générale et Mme Mathilde GOLLETY, rectrice, après avoir rendu hommage à l'excellence du parcours professionnel de chacun, ont partagé la remise des distinctions selon le protocole officiel habituel qui toujours retient l'émotion de l'assemblée présente des amis, des collègues et des proches.

19 récipiendaires, personnels du rectorat, ont été ainsi distingués dans l'Ordre des Palmes académiques : 7 nommés au grade de Chevalier, 9 promus au grade d'Officier et 3 élevés au grade de Commandeur.

M. Daniel DEMONFAUCON et Mme Mireille MANIÈRE, vice-présidente de l'AMOPA de la Côte-d'Or, ont remis aux décorés le « Bulletin de liaison 2025 » de l'AMOPA 21 en invitant chacun à venir rejoindre l'association départementale. Mme Monique DROMARD, secrétaire de notre section, accompagnait le président et la vice-présidente de l'AMOPA 21 à cette cérémonie. ■



Les 19 récipiendaires nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques



QR CODE

Lien internet vers l'album-souvenir n°20 de la remise des Palmes académiques au rectorat (30/01/2026).

De vibrants hommages au mérite et à l'excellence : félicitations à tous les nouveaux nommés et promus dans l'Ordre des Palmes académiques des promotions 2024-2025 !

*Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21*



onférence donnée par

MM. Michel MAGNY et Hervé RICHARD

► « *Le changement climatique sur les montagnes du Jura :
écosystèmes et sociétés face à un avenir incertain* »

A l'occasion de l'assemblée générale de notre section départementale de l'AMOPA du 19 mars 2025, MM. Michel MAGNY et Hervé RICHARD, directeurs de recherche CNRS émérites (laboratoire chrono-environnement, CNRS-Université Marie et Louis Pasteur - Besançon) ont prononcé de concert une conférence sur le thème du réchauffement climatique : « **le réchauffement du climat est le principal problème auquel l'humanité va devoir faire face au XXI^{ème} siècle** ».

La conférence des deux éminents scientifiques spécialistes de réputation dans ce domaine de recherche, a permis à l'assemblée attentive et intéressée de mieux se saisir de la singularité de notre époque. Les grands enjeux écologiques et économiques que pose aujourd'hui le réchauffement climatique à notre échelle ont été abordés. Une attention particulière a ainsi été portée sur l'agriculture, les forêts, les rivières, les lacs, les tourbières, la neige, les vignes et les villes.

Des leviers pour agir :

Face au changement climatique il faut comprendre, et donc s'appropriier à partir de son propre cadre de vie, les enjeux majeurs de ce bouleversement avec ses multiples dimensions, qu'elles soient écologiques ou sociétales. Il s'agit en effet d'une question complexe où, [...] s'emboîtent plusieurs échelles de temps et d'espace, et où de nombreux facteurs, écologiques et anthropiques, entrent en interaction. Il s'agit aussi d'une question difficile dans la mesure où elle fait appel à des savoirs scientifiques relevant de la météorologie et du climat, mais également de la biologie, de l'hydrologie, de l'agronomie ou encore de la chimie. Il est clair que la mise en œuvre de mesures pertinentes d'adaptation et d'atténuation face au réchauffement climatique repose sur la progression de nos connaissances scientifiques pour une meilleure compréhension des processus en cause :

nous avons besoin de plus de science pour faire face à la crise climatique et écologique. Un tel constat rend d'autant plus alarmantes les mesures récentes prises par certains gouvernants pour affaiblir voire stopper totalement ce type de recherches. [...]

[...] Selon l'économiste américaine Elinor Ostrom (lauréate du prix Nobel de sciences économiques), trois composantes fondent un *commun*, à savoir : un **territoire**, un **collectif** et des **règles** d'usage précises assorties de sanctions en cas de manquement. Bien ancrée dans un territoire et un collectif, cette voie des communs constitue une sorte de troisième voie en dehors du surplomb d'un État autoritaire ou de la jungle du marché et des intérêts privés. En définitive, à travers une nouvelle éthique et une nouvelle hiérarchie de valeurs, il s'agit bien d'engager une véritable révolution culturelle qui invite à un décentrement du regard pour passer de l'anthropocentrisme au respect de tout le vivant. Dans les montagnes du Jura comme ailleurs, les priorités ne seraient plus alors celles, court-termistes, imposées par la seule économie de marché, mais privilégieraient au contraire la *durabilité* des *écosystèmes* et le *bien-être* des sociétés. ■

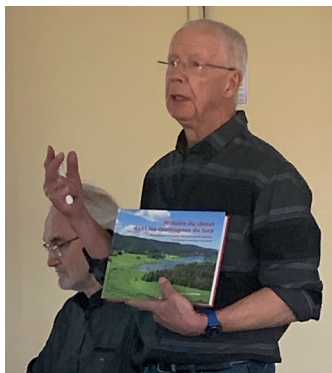
(Des leviers pour agir : extraits du texte de la conférence de MM. M. MAGNY et H. RICHARD).

« **Nous sommes des voyageurs immobiles
avec le réchauffement climatique.
On se déplace vers le Sud sans bouger** »
(M. MAGNY et H. RICHARD).

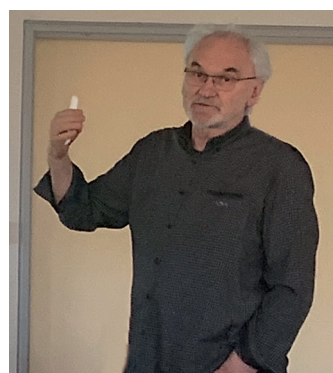


Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21

QR CODE - Lien internet pour consulter
l'intégralité du texte de la conférence de
MM. M. MAGNY et H. RICHARD.



Michel MAGNY, directeur de recherche CNRS émérite, paléoclimatologue UMR Chrono-environnement, Besançon.



Hervé RICHARD, directeur de recherche CNRS émérite, paléoenvironnementaliste UMR Chrono-environnement, Besançon.



Flyer de la conférence.



► « Artistes et artisans bâtisseurs du Château de Brochon »

Une nouvelle heureuse initiative conjointe des responsables des sections de la Côte-d'Or de l'AMOPA et de la SMLH a permis, ce mardi 14 octobre 2025 au lycée Saint-Bénigne de DIJON, la tenue d'une conférence de haute facture prononcée par **Éric SERGENT**, docteur en histoire de l'art de l'Université Lumière Lyon 2 et maître de conférences à l'Université de Haute Alsace à Mulhouse, sur le thème : « **Artistes et artisans bâtisseurs du Château de Brochon** ».

Devant une assemblée attentive le Dr. **Éric SERGENT** a présenté avec brio les différentes étapes de la construction du Château de Brochon né des rêves ambitieux de **Stephen LIÉGEARD** (1830-1925), poète, écrivain, homme politique, amateur d'art... et bâtisseur !

En éminent historien et fin connaisseur tant de la vie du philanthrope et homme de lettres que fut **Stephen LIÉGEARD**, que de la réalisation de son projet titanesque de construction du « dernier grand château de Bourgogne », le Dr. **Éric SERGENT** a détaillé à l'assemblée les diverses réalisations des illustres artistes de la région qui ont permis à **Stephen LIÉGEARD** d'exaucer son rêve.

Stephen LIÉGEARD et son épouse ont su s'entourer d'artistes de renom pour mener à bien leur projet :

- des architectes : **Louis PERREAU** et **Albert LEPRINCE** ;
- un sculpteur dijonnais : **Xavier SCHANOSKY** ;
- un peintre-décorateur fleuriste : **Achille CESBRON**, qui a décoré les plafonds ;
- un sculpteur : **Paul GASQ**, qui a réalisé en autres « Le Réveil de la Source », le portrait en buste de l'homme de lettres et le heurtoir de la porte d'entrée ;
- un peintre-verrier : **Édouard-Amédée DIDRON** ;
- des architectes-paysagistes : **Eugène BÜHLER** et **Emmanuel OLIVIER**, qui ont imaginé le parc environnant reflétant l'influence des jardins romantiques du XIX^{ème} siècle.

De 1895 à 1899 (1902 pour le décor), tous ont apporté l'excellence de leur savoir-faire artistique au fil de la construction du château, pour le moins éclectique : on y trouve mêlés, architecture du XVI^e siècle, style néo-renaissance voire décors Louis XVI.

Stephen LIÉGEARD, auteur de la poétique expression « Côte d'Azur » (un clin d'œil bleuté au tableau automnal de notre Côte-d'Or viticole), a aussi inspiré Alphonse Daudet pour sa nouvelle le « **Sous-préfet aux champs** » (« *Lettres de mon moulin* »). Il nous a aussi laissé en héritage sa philosophie par sa devise humaniste : « **Il est beau d'être grand, être bon est meilleur** ».

Un déjeuner très apprécié pris au restaurant d'application de l'école hôtelière « **Le St-Bé** », s'ensuivit, venant clore un agréable moment de convivialité unanimement salué par les membres réunis de la société de la Légion d'honneur et de l'association des Palmes académiques de la Côte-d'Or, et qui, sans nul doute, mérite une nouvelle fois d'être reconduit ! ■

Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21



QR CODE

Lien internet vers l'album-souvenir n°16
de la conférence donnée par
le Dr. **Éric SERGENT** (14/10/2025).



Eric SERGENT,
confrencier



Château Stephen LIÉGEARD
21220 Brochon



Buste de Stephen LIÉGEARD
(par Paul GASQ)



Verrière géométrique
Monogramme S. L.
(Stephen LIÉGEARD)
par
Édouard-Amédée DIDRON



■ De l'écureuil à la salamandre, en l'an de grâce 2025

Le 10 avril, 37 amopaliens et leurs amis quittèrent Dijon sous un soleil estival, promesse de bonne humeur.

1. Le château de Vaux-le-Vicomte :

*Si à Vaux-le-Vicomte entre bals et banquets
La cour se dissipait autour du grand Fouquet,
Dont le roi jalousait le fabuleux destin,
Au salon se tramait un complot clandestin.*

Après une halte bienvenue pour le déjeuner au « Café de la Paix » de Bourron-Marlotte, ils passèrent l'après-midi à Vaux-le-Vicomte. Dès l'entrée dans la cour du château l'on comprend que le surintendant des finances, Nicolas Fouquet, au goût artistique sûr, s'était entouré des artistes les plus compétents pour bâtir son chef d'œuvre : Louis Le Vau, architecte, Charles Le Brun, décorateur et André Le Nôtre pour les jardins.



Déjeuner au « Café de la Paix »
de Bourron-Marlotte (Seine-et-Marne)

La symétrie parfaite de la façade n'a d'égale que la magie optique créée par les ouvertures nombreuses sur le parc. A l'intérieur, sous la verrière, les mots résonnent dans le silence, évoquant ainsi une voûte de langage.



Le Château (façade nord)



Le Château (façade sud)

L'organisation intérieure est moderne pour l'époque. La décoration s'avère d'une richesse insigne. Dès la grande **Chambre Carrée**, le plafond, les tapisseries, les portraits en témoignent. On se plaît alors à imaginer les complots aisément ourdis dans un tel décor. Soulignons que les femmes d'alors constituaient une véritable cour d'espionnes !

La **Chambre des Muses** présente notamment un plafond magnifique de 1660, un buste de Molière sur la cheminée et une superbe collection de vases chinois.



L'écureuil, l'emblème de Fouquet. Sa devise familiale :
« Quo non ascendet ? » (« Jusqu'où ne montera-t-il pas ? »)

Un cabinet de jeux richement décoré est accolé à cette pièce. Dans l'**Antichambre d'Hercule**, l'on peut admirer une représentation des travaux du héros et un plafond illustrant la réussite de Nicolas Fouquet.

Mais c'est dans le **salon ovale**, très lumineux, avec son carrelage blanc animé de cabochons noirs et d'un cadran solaire, que l'on est subjugué par la grandeur du lieu. En attestent les bustes d'empereurs romains sur le pourtour. On imagine sans effort les somptueuses fêtes organisées autrefois dans ce lieu. Cette pièce centrale illustre une évolution technique à l'italienne avec son ouverture généreuse sur une ample terrasse dominant le jardin. L'illusion d'optique parfaite ainsi créée suscita la jalousie de Louis XIV, ce qui valut à Fouquet, sur une accusation de péculat, l'emprisonnement fatal que l'on sait. La statue d'Hercule, qui brille au loin au bout de l'allée centrale, paraît proche malgré la distance réelle.

Dans l'**Antichambre du Roi** et sa bibliothèque aux livres rares, on admire aussi un bureau Boulle de 1710 en marqueterie. La **Chambre du Roi**, espace public en réalité où le souverain reçoit, exerçant ainsi son pouvoir à tout moment, contient de hauts portraits, un plafond très ouvragé où figure notamment Chronos, le temps.

A côté, un plafond sculpté mais sans ornement se trouve dans le **Cabinet du Roi**, qui contient aussi un portrait de Louis XV. La **Salle des Buffets**, avec ses murs peints composés de cadres dorés, innovante pour l'époque, constitue la première salle à manger de France. C'est là que l'on sent se déployer les efforts d'excellence du fantôme de Vatel, organisateur génial de festins royaux, mais qui le poussèrent au suicide (à Chantilly). Dans les sous-sols, la cave de Fouquet avoisine les **cuisines** rutilant de tous leurs cuivres. La gastronomie française naquit à cette époque-là : sauce béchamel, plantes aromatiques, chocolat, macaron à la rose en sont quelques exemples.

Tout comme le roi maîtrisait la cour, le jardin était une parfaite illustration de la maîtrise de l'homme sur la nature. Le tracé des pelouses et des allées démontre l'admirable agencement du **jardin à la française** : ordre et beauté ! Des sculptures animalières, déesses ou autres angelots, ponctuent les parterres symétriques. Des bassins circulaires et un long canal transversal complètent cet ensemble impressionnant.



Les jardins

A côté du château, une **collection d'attelages** fort bien entretenus - coureuse, calèche, phaéton - témoigne également de l'aisance des propriétaires, la famille de Vogüé. ■



Des visiteurs qui garderont un souvenir royal de leur passage au château de Vaux-Le-Vicomte, « le plus beau de tout le royaume »

2. Villers-Cotterêts :

En fin d'après-midi le groupe **AMOPA 21** encore enchanté par les trésors de Vaux, reprit la route à travers la forêt en direction de Villers-Cotterêts. L'hôtel « Bonanite », niché dans la verdure offrit une halte bienfaisante.



Dîner à l'hôtel « Bonanite »

Mais les amopaliens, que l'étape culturelle avait mis en appétit, visèrent leur objectif du lendemain dès la fin du dîner. C'est ainsi que les participants, dans une chorale éphémère, entonnèrent la chanson d'Yves Duteil « La langue de chez nous », sous la houlette de Jacques Fuselier.



Ban bourguignon !

Le 11 avril chacun était impatient de découvrir Villers-Cotterêts, ville ainsi nommée en raison de son emplacement à côté de la forêt de Retz. La demeure royale représente un hommage à François 1^{er} dont Dijon d'ailleurs a gardé quelques traces : la salamandre est visible contre une verrière de l'église Notre Dame, rue de la Chouette, sur le vieux portail de l'église Sainte Madeleine, rue Amiral Roussin et enfin rue du Lycée sur la lucarne de l'hôtel Bénigne Serre.



La salamandre, emblème de François 1^{er} : « Nutrisco et extinguo » (je me nourris du bon feu et j'éteins le mauvais)

Le **château**, construit entre 1528 et 1556, était une résidence de chasse, qui deviendra maison de famille des Orléans. Philibert Delorme et André Le Nôtre en conçurent l'architecture et le jardin. Il logea la monarchie jusqu'à la révolution. Des fêtes fastueuses y furent organisées. Notons que Molière, Racine et Corneille y présentèrent certaines de leurs pièces.



Château de Villers-Cotterêts, Cour des Offices

Devenu caserne puis dépôt de mendicité, le bâtiment abrita ensuite une maison de retraite jusqu'en 2014.

Ce qu'il reste du logis royal est visible d'abord sur la façade où se superposent différents ordres d'architecture à l'extrémité d'une cour rectangulaire imposante de clarté. Des piliers ioniques, des chapiteaux corinthiens évoquent l'art grec et s'associent à des fioritures italianisantes, dans un ensemble blanc immaculé.



Cour du Jeu de Paume ; le « Ciel lexical »

À l'intérieur l'**escalier**, symbole de la volonté royale d'ouverture, impressionne par ses voûtes à caissons sculptés, où le nouvel humanisme s'exprime par les deux personnifications de la force et de la prudence.



L'escalier du Roi

Les visiteurs dijonnais retrouvent, dans la **chapelle** toute de sobriété, les emblèmes du roi - fleurs de lys et salamandre - avec ses initiales couronnées, mêlés à de rares symboles religieux. L'esprit du Moyen-Âge et la mainmise de l'église sur la vie publique s'effacent au profit d'un esprit renaissant plus ouvert sur le monde.

Mais François 1^{er} ne s'attacha pas qu'à la beauté de l'architecture pour affirmer sa sagesse et sa puissance. Il comprit vite qu'une langue nationale serait l'outil idéal pour étayer son pouvoir.

C'est ainsi que fut signée l'**Ordonnance de Villers-Cotterêts** en 1539, qui impose la rédaction des actes administratifs et juridiques en « langage maternel français ». A une époque où le peuple s'exprimait en patois locaux et les nobles ou lettrés en latin, le roi proposa une justice comprise de tous, indépendante de l'église. Il affirma, en même temps, son pouvoir centralisateur. Notons au passage qu'il faudra attendre 1794 pour que le français devienne obligatoire ! ■



Ordonnance sur le fait de la justice d'août 1539 dite « Ordonnance de Villers-Cotterêts »

■ La cité internationale de la langue française

Devenu monument national en 2022, le château fut l'objet d'une restauration audacieuse : la Cité internationale de la langue française ouvrit ses portes en 2023. Là, les amopaliens sont conquis dès le départ de leur voyage à travers la francophonie. Sous la verrière tendue au-dessus de la cour du jeu de paume, ils déchiffrent avec humour le ciel lexical, évocateur de la diversité de notre vocabulaire.

À l'étage, de nombreuses salles invitent à l'interaction. Elles présentent le français comme une « langue-monde », une langue « affaire d'état » et décrivent son aventure sous toutes ses formes. Les retraités se mêlent aux écoliers devant les écrans, partageant leurs hésitations sur le fonctionnement des ordinateurs ou bien sur le sens des mots. Ils s'essaient à la dictée non sans méditer parfois sur les citations qui éclairent le parcours, comme celle-ci :

« Une langue ne se fixe pas. L'esprit humain est toujours en marche, ou, si l'on veut, en mouvement, et les langues avec lui. » Victor Hugo.

Le rôle de l'Académie française est également souligné ainsi que l'intérêt de la traduction. Cette croisière sur les rives du français, avec ses enjeux et son avenir, a paru trop courte à de nombreux visiteurs. Ils se sont tous promis de revenir dans cette Cité pour mieux approfondir leur découverte et goûter la saveur de notre langue dans sa richesse et sa plasticité. ■

■ La famille Dumas

Mais l'excursion à Villers-Cotterêts serait incomplète sans un détour par les rues qu'arpena Alexandre Dumas. Sa maison natale, le Pavillon Henri II et la haute statue de l'écrivain, sur la place Mouffier, constituèrent un prologue intéressant à la visite passionnante du musée Dumas.



*Maison natale d'Alexandre Dumas (24 juillet 1802).
« Voilà l'alcôve, voilà la place de la muraille où était mon
berceau... » - « Je suis né à Villers-Cotterêts,
à 2 lieues de la Ferté-Milon, où naquit Racine, et à 7 lieues
de Château-Thierry où naquit La Fontaine »*



Musée de la famille Dumas

Il comporte trois salles, rassemblant objets personnels, mobilier et documents originaux, dédiées à chacun des trois Alexandre célèbres.

Le premier, **Alexandre Davy de la Pailleterie-Dumas** embrassa la carrière militaire. Son portrait équestre reflète la mesure de son ambition.

Son fils, Alexandre Dumas père, le voyageur né en 1802, fut l'heureux auteur des « **Trois mousquetaires** ». Son buste en plâtre, au milieu de la deuxième salle, donne une idée de sa carrure généreuse. Un manuscrit exposé dans une vitrine montre une calligraphie élégante et fine, presque sans ratures.

Enfin, dans la dernière salle, les visiteurs s'attardent sur le troisième Dumas, auteur amoureux de la « **Dame aux Camélias** ».

C'est riche de toutes ces rencontres que les amopaliens dijonnais repartirent vers leur ancien duché de Bourgogne, heureux d'avoir partagé deux journées d'exception dans une atmosphère rayonnante d'amitié !

*C'est notre belle langue qui nous réunit là
Grâce au grand roi François qui rendit officiel
Notre langage unique au mépris du pluriel
De nos nombreux patois, y mettant le holà.*

*Annie FUSELIER,
membre du comité consultatif de l' AMOPA 21*



Une belle équipe « heureuse d'avoir partagé deux journées d'exception dans une atmosphère rayonnante d'amitié !

■ Sortie en Beaujolais et Mâconnais

1. Visite du château de Saint-Point, la maison d'Alphonse de Lamartine :

« Ô ! temps ! suspends ton vol... »

Le temps fut court avant d'arriver à **Saint-Point**, en Saône-et-Loire, où le temps météorologique ce 8 octobre 2025 nimbait d'une poésie particulière le château d'origine médiévale que le père d'**Alphonse de Lamartine** avait acheté en 1801.



Le château d'Alphonse de Lamartine à Saint-Point (Saône-et-Loire)

La propriétaire des lieux accueille la quarantaine d'amopaliens pour une très intéressante visite de cet édifice dont le style anglo-saxon saute aux yeux ! En effet, grâce aux succès de ses écrits, **Lamartine** et son épouse **Mary-Ann** ont entrepris une ambitieuse et coûteuse restauration.

Dès l'entrée, le **trèfle**, emblème de l'écrivain, apparaît au fronton du portique néogothique, que chacun appréciera... ou pas ! On le retrouve également sur la galerie quadrilobée avec terrasse.



Entrée du château ; porte néogothique dessinée par Marianne, l'épouse de Lamartine

Cette demeure, classée « **Maison des Illustres** » s'est vue agrandie, entre autres, d'une tourelle escalier dans laquelle nous grimpons pour accéder à la chambre et au cabinet de travail classés monuments historiques et donc gardés intacts. Les murs de la chambre de **Lamartine** sont tendus d'un splendide cuir rouge de Cordoue, la cheminée, dite « **Cheminée des Poètes** » a été décorée par Marianne, délicate artiste peintre.

Dans le bureau du secrétaire de l'écrivain, l'ensemble des éditions originales de l'homme de lettres est exposé. Quant à son cabinet de travail avec son plafond courbé, il donne sur la terrasse sud avec une magnifique vue dégagée (sauf par temps de brouillard...) dont **Lamartine** ne devait guère profiter puisqu'il aimait à s'isoler dans cette « cellule » afin d'y trouver l'inspiration.



Cabinet de travail de Lamartine.

« ...cette petite tour voûtée, muette et isolée, qui ressemble à une chambre sépulcrale habitée encore par l'activité de la vie »

Nous visitons également la cuisine et la salle à manger reconstituées. Et surtout le grand salon du rez-de-chaussée où beaucoup d'objets personnels et de souvenirs collectés par **Valentine Cessiat**, dite Valentine de Saint-Point, arrière-petite nièce et héritière d'**Alphonse de Lamartine**, sont exposés en un captivant musée.

Alors, il est temps de parler de l'homme !

Alphonse Marie Louis de Pratz de Lamartine est né le 21 octobre 1790 à Mâcon. Il passe son enfance à Milly, dans le sud de la Bourgogne (non loin de Saint-Point !). Il en sera d'ailleurs élu maire à 21 ans. Il va au collège à Lyon, puis à Belley (dans l'Ain) avant de revenir à Mâcon où il mène une existence assez oisive. Il rencontrera une napolitaine en 1811 qui lui inspirera son personnage de Graziella.

En 1816, c'est lors d'une cure à Aix-les-Bains, près du lac du Bourget, qu'il tombe amoureux de **Julie Charles**. Malheureusement, elle décèdera de la tuberculose un an plus tard...

C'est en sa mémoire qu'il a écrit ces vers des plus fameux, « **Le Lac** » : « [...] **et vous, heures propices ! / Suspendez votre cours : / Laissez-nous savourer les rapides délices / Des plus beaux de nos jours !** ».

Publiés en 1820 dans « **Les méditations poétiques** », ses poèmes rencontrent un fulgurant succès qui le propulse immédiatement au premier rang de la poésie romantique. Son lyrisme lui attirera l'admiration de Victor Hugo et d'autres, même si Flaubert et Rimbaud resteront plus mitigés !

Lors d'un voyage en Italie où il devient secrétaire d'ambassade, il tombe sous le charme de **Mary-Ann-Elisa Birch**, aristocrate anglaise et peintre. Pour qu'il puisse l'épouser en 1817, son père Pierre de Lamartine, chevalier de Pratz lui offre en avance d'hoirie (en avance d'héritage) le château familial de Saint-Point, témoin d'un rang social indéniable. **Alphonse** et **Marianne** auront une fille, **Julia**, en 1822, puis un petit **Alphonse** l'année suivante qui ne vivra que 20 mois...

Poète, romancier, dramaturge (élu à l'Académie Française en 1829) et historien, **Lamartine** entre en politique dès 1830 lors de la « **Monarchie de Juillet** ». Il voyagera beaucoup, au Liban en particulier. C'est d'ailleurs à Beyrouth en 1833 que sa fille Julia succombera elle aussi à la tuberculose.

Élu député de Mâcon en 1837 (réélu en 1842), il s'engagera dans la révolution de 1848. Ministre du gouvernement provisoire, il proclamera la II^{ème} République.

C'est même le 25 février 1848, le lendemain de l'abdication de Louis-Philippe, qu'il s'opposera au choix du drapeau rouge, symbole du sang versé autour du Champ-de-Mars, préférant notre drapeau tricolore qui, lui, a fait « *le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie.* » Son cuisant échec à l'élection présidentielle (0,28% des voix) face à Louis-Napoléon Bonaparte l'écartera définitivement de la vie politique.

Fortement endetté, **Lamartine** devra vendre le domaine de Milly comme il avait déjà dû le faire à Urcy avec le château de Montculot : « **J'ai vendu le château, mais pas les mémoires ; les bois, mais pas l'ombre ; les eaux, mais pas les murmures. Tout cela est dans mon cœur et ne mourra qu'avec moi.** ». Il quittera aussi le domaine de Saint-Point, s'installera au château de Monceau à Prissé (Saône-et-Loire) pour y produire des « écrits alimentaires ».

C'est à Paris qu'il décéda, le 18 février 1869, dans une maison prêtée, proche de l'actuel square qui porte son nom, dans le 16^{ème} arrondissement parisien. **Alphonse de Lamartine** est enterré dans le parc de la propriété familiale de Saint-Point. ■

Cendrine GARDEN,
membre du comité consultatif de l' AMOPA 21



Des visiteurs comblés... chacun pleinement satisfait d'avoir eu cette occasion de raviver ses souvenirs poétiques et de revisiter ces périodes agitées de notre Histoire de France du XIX^{ème} siècle.



■ 2. Visite du Parc du « Hameau Dubœuf »

Le soleil perce quand nous prenons la direction de Romanèche-Thorins où nous sommes attendus au « Hameau Dubœuf ».



Le « Hameau Dubœuf » à Romanèche-Thorins

Dans ce parc à thèmes sur la vigne et le vin, le 1^{er} en Europe ouvert en 1993 par Georges Dubœuf (1923-2020), nous profitons d'un repas ponctué de musiques tonitruantes, dont un ban bourguignon ! Le jambon persillé servi en entrée venant de chez Bobosse (René Besson, fameux charcutier de Belleville-en-Beaujolais dans le Rhône) témoigne du goût pour la bonne chair que la famille Dubœuf perpétue après ses rencontres avec de grands chefs : Eugénie Brazier, Georges Blanc, Paul Bocuse, les frères Troisgros...



Déjeuner au restaurant du « Hameau Dubœuf »

Repus, nous entamons la visite par la salle des « pas perdus », semblable à un hall de gare des années 1900 d'où partait le vin par voie ferrée. La salle suivante retrace d'ailleurs son transport durant 3500 ans. Dans la salle de muséologie, nous pouvons observer quelques 3000 objets exposés.

Un rapide coup d'œil sur les chais ouverts en 1855 et toujours en activité, et nous voilà dans la salle où sont expliqués géologie, cépages et terroirs.



Des chais de 1855 toujours utilisés pour l'élevage d'une partie des vins de la Maison Dubœuf

Cette visite pédagogique se poursuit de façon plus ludique puisqu'en immersion grâce à des technologies innovantes (film en 3D, cinéma dynamique...). Ces très intéressants spectacles interactifs nous ravissent.

Pas autant que la petite dégustation proposée juste avant l'incontournable passage en boutique !

« Un soir, t'en souvient-il ? [...] » ■



Dégustation commentée de crus du Beaujolais et du Mâconnais



Fresque murale dédiée à Georges Dubœuf (1933-2020)



QR CODE
Lien internet
vers l'album-souvenir n°15 de la
sortie en Beaujolais-Mâconnais

Cendrine GARDEN,
membre du comité consultatif de l'AMOPA 21

■ Concert de printemps 2025

L'an passé, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'AMOPA 21, le succès de l'excellente prestation musicale des élèves de la section S2TMD (Sciences et Technique du Théâtre, de la Musique et de la Danse) du lycée Carnot de Dijon sous la houlette de leur professeur de musique Xavier LE DIAGON, a tout naturellement encouragé les membres du comité consultatif de l'association à organiser une deuxième édition. Que soient vivement remerciés Monsieur Xavier LE DIAGON, professeur de musique, et Monsieur Brice LETHIER, proviseur du lycée Carnot pour leur aimable soutien dans l'organisation de cet évènement musical.



Une assemblée ravie d'assister à cette 2^{ème} édition musicale

Le concert, faisant intervenir musiciens et danseurs, s'est tenu le jeudi 3 avril 2025 en la salle Roger Guillemin au lycée Carnot avec au programme : Carlos RADAELLI, *Petite Milonga* ; Franz SCHUBERT, *Sérénade* ; Benedetto MARCELLO, *Sonate* ; Emmanuel SÉJOURNÉ, *Losa* ; Thierry ESCAICH, *Tango virtuoso* ; Georg-Friedrich HAENDEL, *Sarabande* (danseurs) ; Maurice RAVEL, *Pavane pour une infante défunte* (danseurs) et *Alborada del gracioso* ; Jean-Sébastien BACH, *3^{ème} Concerto Brandebourgeois, 1^{er} mouvement*.

Pour clore cette magnifique soirée musicale, un verre de l'amitié a réuni mélomanes, musiciens et danseurs qui ont partagé leurs impressions. ■



Une prestation réussie ! Félicitations aux jeunes musiciens et danseurs dirigés par Xavier LE DIAGON, leur professeur

Bruno MANZONI,
webmestre AMOPA 21



Concours

« Plaisir d'écrire 2024-2025 »

1^{er} prix de « Poésie » - École élémentaire (CM1)

Cinématographique

Cette technologie est magnifique
Intéressante et ingénieuse. Sur l'écran,
Nos yeux sont rivés.
Ébahis, nous le sommes très souvent.
Multiples émotions, nous nous procurons.
Attention aux films violents !
Tu peux être content ou surpris.
Ô Méliès !

Grand Max Linder !
Réalisateur de votre époque.
Avant, on n'avait
Pas de robots !
Harold Lloyd était accroché à l'horloge.
Il fallait, parfois, recommencer les scènes.
Que nos pupilles s'émerveillent devant
Un Bon film,
En mangeant du pop-corn !

Louison PÉCHINE - 1^{er} prix CM1. - Poème transmis au jury national de l'AMOPA.

École primaire Pierre Lavier - 4, impasse des Chanoines - 21120 SAULX-LE-DUC
Professeure des écoles : Madame Émilie ÉVAIN